



Orientations budgétaires 2022 du Conseil départemental : des capacités financières mobilisées en faveur de l'investissement

Amiens, le lundi 13 décembre 2021

Temps fort de l'année pour l'Assemblée départementale, le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022 se tient ce lundi 13 décembre, dans le respect des règles sanitaires. Le Président Stéphane Haussoulier et sa majorité ont fixé les objectifs et les perspectives du prochain Budget de la collectivité : près de 596 millions d'euros seront mobilisés en fonctionnement et plus de 100 millions d'euros en investissement en 2022. Ces montants inédits profiteront en priorité à l'accompagnement des plus fragiles, avec des évolutions majeures dans le secteur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, au soutien du pouvoir d'achat de tous les Sommiens et à l'investissement pour la modernisation et la dynamisation des territoires.

Les orientations politiques 2022

L'année 2022 s'ouvrira dans un **contexte toujours marqué par la crise sanitaire**, avec des conséquences économiques majeures dans la Somme comme sur l'ensemble du territoire. Le Département de la Somme sera présent, comme il l'a été depuis le début de ce contexte nouveau, pour accompagner les plus fragiles, comme ses partenaires, afin de jouer pleinement son rôle de moteur dans les solidarités sociales et territoriales.

L'année 2022 sera marquée par la mobilisation de 102,6 M€ en investissement, en augmentation de plus de 6,1 M€ par rapport au BP 2021.

En matière de solidarités sociales :

► **Pour tous les publics fragiles**, le Département entend pleinement jouer son rôle de bouclier social en proposant une **présence physique de proximité**, des formes nouvelles d'aller-vers grâce à une présence itinérante des travailleurs sociaux, une meilleure accessibilité des aides concrétisée par des dispositifs plus simples et une communication adaptée à la diversité des publics, en facile à lire et à comprendre.

► Le Ségur de la Santé s'étend désormais au secteur médico-social. Le Département avait manifesté son volontarisme pour l'augmentation de salaire des auxiliaires de vie dès 2021, en votant 1 M€ spécifiquement pour cette mesure. En 2022, il mobilisera en tout 10 M€ pour **augmenter les salaires des auxiliaires de vie des services d'aide à domicile, mais également de tous les personnels sociaux et médico-sociaux des établissements du secteur du handicap et des éducateurs spécialisés des maisons d'enfants à caractère social en application des textes législatifs et réglementaires actuellement en discussion.**

De plus, en application de la loi de financement de la sécurité sociale, 5 M€ supplémentaires seront consacrés à l'augmentation du tarif horaire de l'APA en prestataire à 22€ pour tous les services d'aide à domicile, avec une bonification portant à 25€ le tarif horaire des SAAD qui respecteront des engagements de qualité dans le cadre d'un CPOM.

► Le Département développera par ailleurs des actions volontaristes pour que **les personnes âgées et handicapées puissent choisir leur lieu de vie et y être bien accompagnées** : les hébergements inclusifs alternatifs à l'établissement seront favorisés à travers l'aide à la vie partagée, des solutions de répit comme des lieux d'accueil temporaire seront proposées aux aidants à domicile et des dispositifs nouveaux permettront un accès facilité des personnes dépendantes à la culture, aux sports et à la citoyenneté.

► **Dans le domaine de l'enfance**, la construction de solutions de prise en charge alternatives, plus inclusives et individualisées, comme les petits lieux de vie, constituera une priorité de l'année. Dans un contexte marqué par une forte augmentation du nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) depuis deux ans, **les moyens seront considérablement augmentés en prévention**, seule manière d'inverser structurellement et profondément la tendance. Ainsi, un budget de 1M€ sera consacré à l'action éducative en milieu ouvert afin de proposer des mesures de suivi renforcé à domicile qui peuvent constituer une réelle alternative au placement.

► **En matière d'insertion, le retour à l'emploi** et la réhabilitation de la valeur que constitue le travail seront, comme depuis 2015, les grands objectifs portés par le Département, en lien avec ses partenaires, notamment Pôle emploi.

La pénurie qui touche certains métiers en cette période de reprise économique, notamment les métiers de l'hôtellerie-restauration, doit constituer une opportunité de créer des parcours de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, par une démarche de formation et de rapprochement avec le monde de l'entreprise.

Une démarche spécifique ciblera l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance avec la mise en place de filières de formation adaptée. Pour les 10% de bénéficiaires du RSA qui sont en situation de handicap, une forme spécifique d'accompagnement global sera expérimentée avec Cap emploi et Pôle emploi.

► Le Département interviendra également de manière soutenue pour **offrir aux collégiens des conditions de travail optimales et des activités favorisant leur réussite éducative**. 80 M€ seront mobilisés sur la durée du mandat, pour moderniser les collèges, soit 20 M€ de plus que lors du précédent mandat. Dès 2022, 4 opérations structurantes seront lancées : Oisemont, Amiens (Rosa Parks), Moreuil et Flixecourt.

Des opérations ciblées permettront de poursuivre l'équipement des collèges en casiers, défibrillateurs, mobilier modulable et un nouveau budget participatif sera ouvert aux propositions des collégiens, dans un objectif d'éducation à la citoyenneté avec une orientation forte sur les projets de nature à favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

En matière de solidarités sociales territoriales et d'amélioration du cadre de vie

► Le Département proposera aux communes et communautés de communes **un nouveau partenariat renforcé à travers une politique territoriale élargie, lisible et simplifiée**. Toutes les communes, quelle que soit leur taille, pourront bénéficier d'une enveloppe réservée au soutien à leurs opérations d'investissement. Pour matérialiser la **priorité donnée à la sécurité routière**, une aide spécifique sera créée à destination des communes pour sécuriser les traversées des villes et des villages. Les aides créées en 2021 en matière de vidéoprotection, d'éclairage public et d'équipements sportifs, dont le succès montre l'intérêt sur les territoires, seront maintenues en 2022.

► Une stratégie globale sera construite pour **accélérer la transition écologique des territoires**, dans toutes les dimensions. Dans ce cadre, le Département assurera la **promotion des mobilités douces**, notamment en accompagnant le développement de véloroutes avec un effort particulier sur les points nœuds et connexions pour réaliser des parcours sans discontinuité.

Les opérations conduites sur le réseau routier départemental répondront aux objectifs de sécurité routière et de développement durable, avec une utilisation accrue de revêtements innovants et performants sur le plan environnemental.

La solarisation des bâtiments appartenant au Département se poursuivra notamment dans les collèges. Le développement des espaces naturels sensibles (ENS), les actions de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols et la mise en œuvre du PAPI littoral, en lien avec les partenaires de la côte, seront intensifiés.

La **transition agricole**, dimension majeure de la transition écologique et au développement de nos territoires, prendra corps à travers la promotion des produits locaux, le soutien aux circuits courts et l'incitation aux pratiques agricoles vertueuses et innovantes.

► En matière de **politique sportive**, le Département incitera les Samariens à pratiquer ou découvrir le sport en capitalisant sur **la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Le soutien au sport de haut niveau sera réinvesti, tant au profit des sportifs professionnels que des clubs. L'insertion par le sport et le sport pour tous seront intensifiés.

La **politique culturelle**, également, sera tournée vers l'accès de tous les samariens aux événements et lieux de culture. Des « **Journées de la culture** » **permettant d'accéder gratuitement à l'ensemble des sites culturels et touristiques du Département** seront proposées à tous les habitants du département.

Dans les domaines du sport et de la culture, une dimension particulière portera sur l'accès privilégié des personnes en situation de handicap et des enfants et jeunes de l'aide sociale à l'enfance aux manifestations portées et soutenues par le Département.

► Le projet **Vallée de Somme, Vallée idéale** incarnera l'ensemble de ces ambitions exprimées en matière de rayonnement touristique et culturel, de promotion du sport et des mobilités douces, de transition écologique et de développement du territoire. Après une première phase dédiée à la construction du projet avec les partenaires locaux, les premières réalisations concrètes verront le jour à Amiens, Abbeville, Long et Eaucourt-sur-Somme.

Les grands équilibres budgétaires 2022

► **L'année 2022 sera marquée des crédits d'investissement à hauteur de 102,6 M€, en hausse de plus de 6,1 M€ par rapport au BP 2021.**

► L'encours de dette serait d'environ 270 M€.

► **Les recettes de fonctionnement** sont estimées à 654,4 M€. Elles sont à comparer aux 613 M€ inscrits au BP 2021 soit une hausse de plus de 41,4 M€ (+ 6,75%).

► **Les dépenses de fonctionnement**, hors frais financiers, sont estimées pour 2022 à 595,9 M€. Elles sont à comparer aux 574,4 M€ inscrits au BP 2021, soit une hausse de 21,5 M€ (+ 3,75%).

► **L'épargne brute au BP 2022 serait de 53,9 M€**, soit un taux d'épargne brute de 8,2%, permettant ainsi de respecter la règle de l'équilibre réel à savoir un niveau d'épargne suffisant pour couvrir le remboursement en capital de la dette mais aussi les dotations aux amortissements.

► **Les recettes d'investissement hors emprunt s'élèvent à 17 M€ (16,1 M€ au BP 2021).**

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « **Ces orientations budgétaires marquent notre priorité à l'investissement, dès le début du mandat, avec plus de 100 millions d'euros en 2022 au service de la Somme et des Samariens. C'est un engagement de crédits conséquent pour répondre aux enjeux de notre territoire. C'est aussi la concrétisation d'un programme ambitieux qui illustre notre volonté d'aller de l'avant, afin de faire du Conseil départemental un acteur et un partenaire de proximité, innovant et solidaire.** »

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

